

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## ACTE D'ENGAGEMENT

--	--	--	--	--	--	--	--

### Pouvoir adjudicateur

SICM (Syndicat Intercommunal du Canton de Modane)

### Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président

### Mandataire du pouvoir adjudicateur

Christian SIMON

Référence de la délibération autorisant la personne responsable à signer le marché :

### Objet du marché

Mise en séparatif de l'assainissement, renforcement du réseau d'eau potable, réfection des réseaux secs enterrés, requalification des espaces publics de la rue Saint Antoine à Villarodin

Réservé pour la mention Nantissement

### Mode de passation

Le présent marché est passé suivant la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

### Identifiants

**Ordonnateur :** Monsieur le Président

**Comptable public assignataire des paiements :**

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :**

Monsieur le Président

**Conducteur d'opération :** Sylvain MARGUERON

**Maître d'œuvre :** SAFEGE - agence de Chambéry

## Contenu de l'acte d'engagement

---

Cet acte d'engagement :

*(le candidat remplit un acte d'engagement pour chaque variante et donne les précisions ci-dessous).*

- Correspond à la solution de base unique
- Correspond à une variante, précisez laquelle : n° ..... / .....

**Cet acte d'engagement comporte ..... pages et ..... annexes.**

# Sommaire

<b>1. Contractants .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Prix.....</b>	<b>5</b>
2.1 Montant du marché .....	5
2.2 Montant sous-traité .....	6
2.3 Créance présentée en nantissement ou cession .....	6
<b>3. Délais .....</b>	<b>7</b>
3.1 Période de préparation .....	7
3.2 Délai d'exécution.....	7
<b>4. Marchés de travaux similaires .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Paiements .....</b>	<b>8</b>

## 1. Contractants

**Je soussigné,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom : .....

Prénom : .....

Domicilié à : .....

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....  
Domicilié à : .....

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....  
Domiciliée à : .....

N° d'identité SIRET : .....

N° d'inscription SIREN : .....

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code NAF : .....

**Nous soussignés,** (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

### **Cotraitant 1**

Nom : .....

Prénom : .....

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....  
Domicilié à : .....

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....  
Domiciliée à : .....

N° d'identité SIRET : .....

N° d'inscription SIREN : .....

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés :

.....

Code NAF : .....

<b>Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement solidaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières numéro 1 du 29/01/2010 et des documents qui y sont mentionnés.</li> <li>- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics.</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'entreprise	
	est désignée mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

<b>Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que groupement conjoint</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières numéro 1 du 29/01/2010 et des documents qui y sont mentionnés.</li> <li>- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics.</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Nous nous engageons sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'entreprise	
	est désignée mandataire solidaire des entrepreneurs groupés conjoints.
L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

<b>Remplissez ce cadre si vous répondez en tant que titulaire unique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après avoir pris connaissance du Cahier des clauses administratives particulières numéro 1 du 29/01/2010 et des documents qui y sont mentionnés.</li> <li>- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics.</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Je m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.	
L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.	

## 2. Prix

### 2.1 Montant du marché

L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de :

Montant hors TVA

.....
-------

TVA au taux de : 19,60 %

.....
-------

Montant TTC

.....
-------

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....
.....

*Récapitulatif des montants par tranches :*

Tranche	Montant H.T	Montant T.V.A	Montant T.T.C.
<b>Tranche 1 - réseaux</b>			
<b>Tranche 2 - aménagements</b>			

**2.2 Montant sous-traité**

Les annexes au présent acte d’engagement référencées ci-dessous, indiquent la nature et le montant des prestations envisagées d’être exécutées par des sous-traitants payés directement ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Références des annexes au présent document relatives à la sous-traitance : .....

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total de ces prestations proposées à la sous-traitance conformément à ces annexes est de :

Montant hors TVA

.....
-------

TVA au taux de : 19,60 %

.....
-------

Montant TTC

.....
-------

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....
.....
.....
.....

**2.3 Créance présentée en nantissement ou cession**

La créance maximale pouvant être présentée en nantissement ou cédée est ainsi de :

TTC (€)  
(en chiffres)

.....

TTC (€)  
(en lettres)

.....

### 3. Délais

A titre indicatif, les travaux commenceront vers le 01/05/2010 et se termineront vers le 30/09/2011.

#### 3.1 Période de préparation

Il est prévu une période de préparation. **Cette période de préparation est comprise dans le délai d'exécution précisé ci-après.**

La durée de la période de préparation est **de 1 mois**.

#### 3.2 Délai d'exécution

Les délais d'exécution sont laissés à l'initiative du candidat.

Lorsqu'un délai plafond par tranche est précisé, le délai d'exécution proposé n'est retenu que s'il est inférieur ou égal à ce délai plafond. Dans le cas contraire, le délai plafond imposé par le pouvoir adjudicateur constituera le délai contractuel applicable et, en l'absence de proposition de délai, le délai plafond est appliqué.

*A valoriser par le candidat*

Désignation - Tranche	Délai plafond	Délai proposé
Tranche 1 - réseaux	<b>7 mois</b>	
Tranche 2 – aménagements de surface	<b>4 mois</b>	

La période de préparation, comprise dans le délai d'exécution de la tranche1, commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception de l'ordre de service qui prescrira de commencer cette préparation.

Le délai d'exécution commencera à courir à compter du lendemain de la date de réception de l'ordre de service distinct qui prescrira de commencer les prestations du présent marché.

Par complément à l'article 46.2.1 du CCAG Travaux, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 180 jours à compter de la notification du marché.

Pour la tranche 2, les délais d'exécution partent du lendemain de la date de réception par l'entrepreneur de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de la tranche concernée.

### 4. Marchés de travaux similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire selon la procédure du marché négocié sans mise en concurrence et sans publicité préalable dans les conditions prévues à l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

## 5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le Cahier des clauses administratives particulières.

<input type="checkbox"/> <b>Prestataire unique</b>		<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique</i>	
Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :			
Compte ouvert à l'organisme bancaire :			
A :			
Au nom de :			
Sous le numéro :		Clé	
Code banque :		Code guichet	
<i>(joindre un RIB ou RIP)</i>			

<b>Avance</b>		<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que titulaire unique</i>	
Il est prévu une avance sous réserve des dispositions prévues par l'article 87.I du Code des Marchés Publics.			
Toutefois, le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 5 % du montant de l'avance.			
L'entreprise désignée ci-avant :			
<input type="checkbox"/> <b>Refuse de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.</b>			
<input type="checkbox"/> <b>Ne refuse pas de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses administratives particulières.</b>			

<input type="checkbox"/> <b>Groupement solidaire</b>		<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire</i>	
<input type="checkbox"/> <b>Paiement des sommes sur un compte unique.</b>			
Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessous du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.			
<input type="checkbox"/> <b>Paiement des sommes sur des comptes séparés</b>			
Les paiements seront effectués suivants les modalités définies ci-après :			
Cotraitant 1 :			
Répartition des paiements :			

<input type="checkbox"/> <b>Groupement conjoint</b>		<i>Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint</i>	
Cotraitant 1 :			
Répartition des paiements :			

<b>Avance</b>		<i>Partie à valoriser si vous répondez en tant que groupement</i>	
Il est prévu une avance.			
Toutefois, les membres du groupement doivent justifier de la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire, à concurrence de 5 % du montant de l'avance.			
<b>Les entreprises groupées désignées ci-après refusent de percevoir l'avance prévue dans le Cahier des clauses</b>			



<b>Acceptation de l'offre</b>	
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.	
Le représentant du pouvoir adjudicateur	
A : ..... le : .....	

<b>Contrôle de légalité</b>	
Le représentant du pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat le :	

<b>Date d'effet du marché</b>	
Reçu notification du marché le : .....	
<input type="checkbox"/> Le prestataire. <input type="checkbox"/> Le mandataire du groupement.	
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le : .....	
<input type="checkbox"/> Par le prestataire. <input type="checkbox"/> Par le mandataire du groupement destinataire.	
Pour Le représentant du pouvoir adjudicateur,	
A : .....	le : ..... (date d'apposition de la signature ci-après)

# Annexe n° à l'Acte d'Engagement Relative à la présentation d'un Sous-Traitant

## Pouvoir adjudicateur

---

SICM (Syndicat Intercommunal du Canton de Modane)

## Objet du marché

---

Mise en séparatif de l'assainissement, renforcement du réseau d'eau potable, réfection des réseaux secs enterrés, requalification des espaces publics de la rue Saint Antoine à Villarodin

## Prestations sous-traitées

---

Sous-traitant :	
Nature des prestations :	..... ..... ..... .....
Montant H.T. (€) :	.....
Montant T.T.C. (€) :	.....

## Sous-traitant

---

Nom, prénom ou dénomination :	..... .....
Forme juridique de la société :	.....
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :	.....
Adresse :	..... .....
Téléphone :	.....

## Conditions et modalités de paiement

Le sous-traitant adresse sa demande de paiement libellée au nom du pouvoir adjudicateur au titulaire du marché, sous pli recommandé avec accusé de réception, ou la dépose auprès du titulaire contre récépissé.

Le titulaire dispose d'un délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé pour donner son accord ou notifier un refus, d'une part, au sous-traitant et, d'autre part, au pouvoir adjudicateur.

Le sous-traitant adresse également sa demande de paiement au pouvoir adjudicateur ou à la personne désignée dans le marché par le pouvoir adjudicateur, accompagnée des factures et de l'accusé de réception ou du récépissé attestant que le titulaire a bien reçu la demande ou de l'avis postal attestant que le pli a été refusé ou n'a pas été réclamé à l'adresse suivante :

SAFEGE - agence de Chambéry

SAVOIE TECHNOLAC - BP 318

73377 LE BOURGET DU LAC Cedex

Téléphone : 04 79 26 46 00 - Télécopie : 04 79 26 46 08

Le pouvoir adjudicateur adresse sans délai au titulaire une copie des factures produites par le sous-traitant.

Le pouvoir adjudicateur procède au paiement du sous-traitant dans le délai prévu par l'article 98. Ce délai court à compter de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'accord, total ou partiel, du titulaire sur le paiement demandé, ou de l'expiration du délai de quinze jours à compter de la signature de l'accusé de réception ou du récépissé si, pendant ce délai, le titulaire n'a notifié aucun accord ni aucun refus, ou encore de la réception par le pouvoir adjudicateur de l'avis postal mentionné au troisième alinéa.

Compte à créditer (intitulé, numéro, etc.)

## Exemplaire unique du titulaire

Le titulaire établit "qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous traitant dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance".

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

## Avance

Le marché prévoit une avance.

Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance visée à l'article 87.I du Code des Marchés Publics ; il lui sera versé à ce titre une somme de :                   Euros, (maximum : 5 % du montant prévisionnel des prestations sous-traitées pendant les 12 premiers mois de leur exécution) ; le montant de l'avance à payer au titulaire sera réduit à due proportion.

Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance.

## Pénalités

Le sous-traité prévoit :

<input type="checkbox"/> des pénalités de retard
<input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.
<input type="checkbox"/> des pénalités d'indisponibilité qui seront calculées selon la formule suivante :

## Modalités de variation des prix

Date ou mois d'établissement des prix :	
Forme des prix :	<input type="checkbox"/> suivants les modalités du présent marché. <input type="checkbox"/> fermes
Mode de règlement :	le virement

### Le candidat ou titulaire

le


(date d'apposition de la signature ci-après)

### Le représentant du pouvoir adjudicateur compétent pour signer le marché.

le


(date d'apposition de la signature ci-après)

# Annexe n° à l'Acte d'Engagement Matériaux de type nouveau

L'entrepreneur garantit le maître de l'ouvrage contre la mauvaise tenue du (des) matériau(x) et fournitures mis en œuvre sur sa proposition tels que définis ci-après :


Pendant le délai de 10 ans à partir de la date d'effet de la réception des travaux correspondants.

Cette garantie engage l'entrepreneur dans le cas où, pendant ce délai, la tenue du(des) matériau(x) et fourniture(s) ne serait pas satisfaisante, à le (les) remplacer à ses frais sur simple demande du maître de l'ouvrage, par les matériau(x) et fourniture(s) suivants :
